

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 96-0049/PR/MTFP portant approbation du budget prévisionnel de l'exercice 1996 du Service médical interentreprises.

n° 96-0049/PR/MTFP

Ministère  
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Date de publication  
7 février 1996

Numéro JO  
n° 3 du 15/02/1996

Date du numéro  
15 février 1996

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### TEXTE INTÉGRAL

est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 01/SM1/86 du 14 janvier 1956, portant approbation du budget de l'exercice 19956, qui est arrêté de la façon suivante : I — Budget de fonctionnement : Recette : 1.193.079.394 Dépense : 1.144.210.723 Excédent : 48.868.671 II — Budget des opérations en capital : Recette : 137.902.957 Dépense : 32.000.000 Excédent : 105.902.957